



**PROCÈS-VERBAL DE LA SÉANCE ORDINAIRE DU  
CONSEIL MUNICIPAL DE NATASHQUAN TENUE LE 02 MAI  
2023 À 19h00, AU BUREAU D'ACCUEIL DE DESTINATION  
NATASHQUAN (COPACTE)**

---

**ÉTAIENT PRÉSENTS :**

Monsieur Henri Wapistan	Maire
Madame Lyne Hounsell	Conseillère
Madame Renée Lapierre	Conseillère
Monsieur François McKinnon	Conseiller

**ÉTAIENT ABSENTS :**

Monsieur Jacques Tanguay	Conseiller
Madame Stéphanie Landry	Conseillère
Monsieur Mathieu Vigneault	Conseiller

**ÉTAIENT ÉGALEMENT PRÉSENTS :**

Monsieur Denis Landry	Directeur général
Madame Andréanne Rochette-Hounsell	Adj. administrative

---

**1. CONSTAT DU QUORUM ET OUVERTURE DE LA SÉANCE**

Après constat du quorum, la séance est ouverte à 19h07.

---

**2. MOMENT DE RÉFLEXION**

Le moment de réflexion est fait par la maire, monsieur Henri Wapistan. Celui-ci agira à titre de président de la séance.

---

**3. RÉOLUTION N° 2023-056  
LECTURE ET ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR**

Il est proposé par la conseillère Renée Lapierre, appuyé par la conseillère Lyne Hounsell et résolu à l'unanimité;

**D'adopter l'ordre du jour tel que présenté, en tenant l'item « Affaires nouvelles » ouvert.**

---

**4. RÉOLUTION N° 2023-057  
PROCÈS-VERBAL DE LA SÉANCE RÉGULIÈRE DU 04  
AVRIL 2023 : ADOPTION**

Il est proposé par le conseiller François McKinnon, appuyé par la conseillère Renée Lapierre et résolu à l'unanimité;

**D'adopter le procès-verbal de la séance régulière du 04 avril 2023 tel que rédigé.**

---



**PROCÈS-VERBAL DE LA SÉANCE ORDINAIRE DU  
CONSEIL MUNICIPAL DE NATASHQUAN TENUE LE 02 MAI  
2023 À 19h00, AU BUREAU D'ACCUEIL DE DESTINATION  
NATASHQUAN (COPACTE)**

---

**5. RÉSOLUTION N° 2023-058  
RÉGIE INTERMUNICIPALE GESTION DES MATIÈRES  
RÉSIDUELLES EST DE LA MINGANIE (RIGMREM) /  
FACTURATION ANNÉE 2022: AUTORISATION DE  
PAIEMENT**

**ATTENDU** la facturation reçue de la RIGMREM au montant de soixante-quatorze mille six cent trente-six (74 636,00 \$) concernant la quote-part générale et la quote-part « passif » qui couvrent les frais d'exploitation de la gestion des matières résiduelles pour l'intégralité de l'année 2022;

**EN CONSÉQUENCE**, il est proposé par le conseiller François McKinnon, appuyé par la conseillère Lyne Hounsell et résolu à l'unanimité;

**QUE** l'administration municipale affecte la somme de soixante-quatorze mille six cent trente-six dollars (74 636,00 \$) aux fins d'acquittement de ladite facturation et que les membres du conseil en autorisent le paiement de même que le décaissement.

---

**6. RÉSOLUTION N° 2023-059  
AÉROPORT DE NATASHQUAN / MAJORATION DE LA  
MARGE DE CRÉDIT: AUTORISATION ET MANDATAIRE**

**ATTENDU** les délais de transfert de la contribution de Transports Canada à la municipalité de Natashquan pour les opérations aéroportuaires, délais dus en partie à l'attente de l'approbation par décret provincial des ententes liant les parties;

**ATTENDU** la nécessité de procéder à des travaux en lien avec la sécurité qui ne peuvent être reportés, en particulier le marquage des lignes de piste;

**EN CONSÉQUENCE**, il est proposé par la conseillère Lyne Hounsell, appuyé par la conseillère Renée Lapierre et résolu à l'unanimité;

**QUE** le conseil municipal autorise le directeur général à demander à l'institution financière Caisse populaire Desjardins que la marge de crédit du compte bancaire relié à l'aéroport soit majorée de 100 000,00 \$ à 250 000 \$.

**QUE** le directeur général soit autorisé à signer, pour et au nom de la municipalité, tout document auprès de l'institution financière aux fins de cette majoration.

---



**PROCÈS-VERBAL DE LA SÉANCE ORDINAIRE DU  
CONSEIL MUNICIPAL DE NATASHQUAN TENUE LE 02 MAI  
2023 À 19h00, AU BUREAU D'ACCUEIL DE DESTINATION  
NATASHQUAN (COPACTE)**

---

**7. RÉSOLUTION N° 2023-060  
ÉLECTION À LA PRÉFECTURE / MRC DE MINGANIE / VOTE  
PAR CORRESPONDANCE: RÉSILIATION**

**ATTENDU** la résolution 2021-075, adoptée lors de la séance municipale de Natashquan du 07 juin 2021, indiquant que le vote par correspondance est effectif pour toute personne inscrite sur la liste électorale ou référendaire comme électeur ou personne habile à voter à un autre titre que celui de personne domiciliée lors de tout scrutin;

**ATTENDU** qu'en vertu des dispositions de l'article 659.4 de la *Loi sur les élections et les référendums* dans les municipalités, une résolution doit être prise au plus tard le 1er juillet de l'année civile où doit avoir lieu une élection générale ou, s'il s'agit d'une élection partielle, au plus tard le quinzième jour suivant celui où le conseil a été avisé du jour fixé pour le scrutin. Les mêmes règles s'appliquent à une résolution dont l'objet est de résilier une résolution antérieure;

**ATTENDU** l'avis public annonçant l'élection partielle pour le poste de préfet de la MRC de Minganie affichée le 24 avril 2023 et dont le jour du scrutin est prévu, le cas échéant, le 11 juin 2023;

**EN CONSÉQUENCE**, il est proposé par le conseiller François McKinnon, appuyé par la conseillère Renée Lapierre et résolu à l'unanimité;

**DE** retirer l'option du vote par correspondance dans le contexte des élections préfectorales de la MRC de Minganie.

**DE** conserver exclusivement le vote par correspondance lors d'élections et de référendums concernant la municipalité de Natashquan.

**QUE** la présente résolution vient remplacer et annuler toute résolution antérieure.

---

**8. RÉSOLUTION N° 2023-061  
DESTINATION NATASHQUAN (COPACTE) / SOUTIEN  
FINANCIER 2023: AUTORISATION DE VERSEMENT**

**ATTENDU** que les membres du conseil municipal ont pris en considération la demande de Destination Natashquan d'un soutien financier pour entamer les opérations estivales au bureau d'accueil touristique;

**ATTENDU** qu'à la demande du conseil administratif de Destination Natashquan, un premier versement d'une somme de 10 000,00 \$ a déjà été accordé en janvier 2023;

**ATTENDU** que l'aide financière totale pour la saison 2023 inscrit au budget 2023 et a été fixée à 25 000,00 \$;



**PROCÈS-VERBAL DE LA SÉANCE ORDINAIRE DU  
CONSEIL MUNICIPAL DE NATASHQUAN TENUE LE 02 MAI  
2023 À 19h00, AU BUREAU D'ACCUEIL DE DESTINATION  
NATASHQUAN (COPACTE)**

---

**EN CONSÉQUENCE**, il est proposé par la conseillère Lyne Hounsell, appuyé par la conseillère Renée Lapierre et résolu à l'unanimité;

**QUE** l'administration municipale verse la somme de quinze mille dollars (15 000,00 \$) en soutien aux opérations du bureau d'accueil touristique pour la saison 2023 et que le conseil municipal en autorise le paiement ainsi que le décaissement.

---

**9. RÉSOLUTION N° 2023-062  
RAPPORT ANNUEL CONCERNANT L'APPLICATION DU  
RÈGLEMENT SUR LA GESTION CONTRACTUELLE: DÉPÔT**

Il est proposé par le conseiller François McKinnon, appuyé par la conseillère Renée Lapierre et résolu à l'unanimité;

**D'accepter** en dépôt le rapport annuel 2022 concernant l'application du règlement sur la gestion contractuelle présenté aux membres du conseil par le directeur général, Denis Landry.

---

**10. RÉSOLUTION N° 2023-063  
DESTINATION NATASHQUAN (COPACTE) /  
REPRÉSENTANT MUNICIPAL SUR LE C. A.: NOMINATION**

Il est proposé par la conseillère Lyne Hounsell, appuyé par le conseiller François McKinnon et résolu à l'unanimité;

**QUE** Jacques Tanguay, conseiller, soit nommé au titre de représentant du conseil municipal de Natashquan sur le conseil administratif de Destination Natashquan (Copacte).

---

**11. RÉSOLUTION N° 2023-064  
COMITÉ CONSULTATIF D'URBANISME (CCU) /  
REPRÉSENTANTS MUNICIPAUX: NOMINATIONS**

**ATTENDU** qu'il y a lieu de nommer ou de reconduire tous les deux ans les membres du comité consultatif d'urbanisme (CCU);

**ATTENDU** que le rôle du CCU est d'étudier les demandes en lien avec l'aménagement et l'urbanisme et dont l'objectif est de formuler des recommandations facilitant la prise de décision du conseil municipal;

**ATTENDU** que le CCU est composé de deux membres du conseil et de trois membres résidents permanents;



**PROCÈS-VERBAL DE LA SÉANCE ORDINAIRE DU  
CONSEIL MUNICIPAL DE NATASHQUAN TENUE LE 02 MAI  
2023 À 19h00, AU BUREAU D'ACCUEIL DE DESTINATION  
NATASHQUAN (COPACTE)**

---

**EN CONSÉQUENCE**, il est proposé par la conseillère Renée Lapierre, appuyé par le conseiller François McKinnon et résolu à l'unanimité;

**QUE** le conseiller Mathieu Vigneault et la conseillère Lyne Hounsell soient nommés à titre de représentants du conseil municipal sur le comité consultatif d'urbanisme (CCU).

---

**12. RÉSOLUTION N° 2023-065  
GALA RÉSEAU BIBLIO DE LA CÔTE-NORD / DEMANDE DE  
CONTRIBUTION : AUTORISATION**

Il est proposé par le conseiller François McKinnon, appuyé par la conseillère Renée Lapierre et résolu à l'unanimité;

**D'autoriser** l'administration municipale à effectuer une contribution de deux cent cinquante dollars (250,00 \$) à titre d'aide financière pour le Gala « Prix reconnaissance des bibliothèques » du Réseau BIBLIO Côte-Nord.

---

**13. RÉSOLUTION N° 2023-066  
UNITÉ RÉGIONALE LOISIR ET SPORT CÔTE-NORD /  
ADHÉSION ANNUELLE: AUTORISATION**

Il est proposé par le conseiller François McKinnon, appuyé par la conseillère Renée Lapierre et résolu à l'unanimité;

**D'autoriser** l'administration municipale à renouveler l'adhésion annuelle à Unité régionale Loisir et Sport Côte-Nord, au montant de deux cent huit dollars (208,00 \$).

---

**14. RÉSOLUTION N° 2023-067  
CAMPING MUNICIPAL / EMBAUCHE D'UN.E PRÉPOSÉ.E À  
L'ACCUEIL: AUTORISATION**

**ATTENDU** le besoin de combler pour la saison estivale 2023 un poste au titre de préposé.e à l'accueil au camping municipal « Chemin Faisant »;

**EN CONSÉQUENCE**, il est proposé par le conseiller François McKinnon, appuyé par la conseillère Renée Lapierre et résolu à l'unanimité;

**D'autoriser** le directeur général à lancer un appel de candidatures dans le but de pourvoir le poste vacant.

**DE** fixer le salaire horaire à 20,00 \$ à raison de 40 heures par semaine.

---



**PROCÈS-VERBAL DE LA SÉANCE ORDINAIRE DU  
CONSEIL MUNICIPAL DE NATASHQUAN TENUE LE 02 MAI  
2023 À 19h00, AU BUREAU D'ACCUEIL DE DESTINATION  
NATASHQUAN (COPACTE)**

---

**15. RÉSOLUTION N° 2023-068  
TRAVAUX PUBLICS MUNICIPAUX / EMBAUCHE D'UN.E  
JOURNALIER.ÈRE / SAISON ESTIVALE: AUTORISATION**

**ATTENDU** le besoin de combler pour la saison estivale 2023 un poste de préposé.e aux travaux publics municipaux;

**EN CONSÉQUENCE**, il est proposé par le conseiller François McKinnon, appuyé par la conseillère Renée Lapierre et résolu à l'unanimité;

**D'autoriser** le directeur général à embaucher monsieur Léo Hounsell, employé saisonnier municipal depuis 2021, au titre de préposé aux travaux publics pour la saison 2023.

**DE** fixer le salaire horaire à 20,00 \$ à raison de 40 heures par semaine.

---

**16. RÉSOLUTION N° 2023-069  
CAMPING MUNICIPAL / TRAVAUX D'AMÉLIORATION  
LOCATIVE: AUTORISATION**

Il est proposé par le conseiller François McKinnon, appuyé par la conseillère Lyne Hounsell et résolu à l'unanimité;

**D'autoriser** le directeur municipal à procéder aux achats nécessaires à la poursuite des travaux destinés à l'amélioration locative du camping municipal « Chemin Faisant » comme prévu dans les ententes d'aide financière conclues avec Tourisme Côte-Nord et le ministère des Affaires municipales et de l'Habitation.

---

**17. RÉSOLUTION N° 2023-070  
ACHAT DU PRESBYTÈRE: AUTORISATION DE PROCÉDER  
ET MANDATAIRE**

**ATTENDU** la résolution 2022-059 qui mentionnait l'autorisation donnée au directeur général de procéder aux démarches nécessaires afin d'acquérir auprès de la Fabrique de la Paroisse de Natashquan l'immeuble connu comme étant le presbytère ainsi qu'une parcelle de terrain l'entourant;

**ATTENDU** que le montant de la vente qui se chiffre à cent trente mille dollars (130 000,00 \$) et dont les paiements seront répartis sur six ans, satisfait les parties;

**ATTENDU** que la mise de fonds initiale à l'acquisition, prévue en 2023, est fixée à vingt-cinq mille dollars (25 000,00 \$);

**EN CONSÉQUENCE**, il est proposé par la conseillère Renée Lapierre, appuyé par le conseiller François McKinnon et résolu à l'unanimité;



**PROCÈS-VERBAL DE LA SÉANCE ORDINAIRE DU  
CONSEIL MUNICIPAL DE NATASHQUAN TENUE LE 02 MAI  
2023 À 19h00, AU BUREAU D'ACCUEIL DE DESTINATION  
NATASHQUAN (COPACTE)**

---

D'autoriser le directeur général à signer tout document pertinent, pour et au nom de la municipalité, notamment auprès d'un notaire, aux fins de ladite acquisition.

---

**18. RÉSOLUTION N° 2023-071  
COMPTES À PAYER - MUNICIPALITÉ: AUTORISATION**

Il est proposé par la conseillère Lyne Hounsell, appuyé par le conseiller François McKinnon et résolu à l'unanimité;

**QUE** le conseil municipal accepte les comptes à payer au 30 avril 2023 et en autorise le paiement.

---

**19. RÉSOLUTION N° 2023-072  
COMPTES À PAYER – AÉROPORT: AUTORISATION**

Il est proposé par la conseillère Renée Lapierre, appuyé par le conseiller François McKinnon et résolu à l'unanimité;

**QUE** le conseil municipal accepte les comptes à payer au 30 avril 2023 et en autorise le paiement.

---

**20. COMPTES PAYÉS ET CHÈQUES CONCILIÉS**

Les membres du conseil ont reçu la liste des chèques conciliés et la liste des comptes payés du mois d'avril 2023, avec un récapitulatif des opérations monétaires par Accès D.

---

**21. BALANCE DE VÉRIFICATION**

Les membres du conseil ont reçu la balance de vérification à titre d'information et de suivi.

---

**22. CORRESPONDANCE**

Les membres du conseil ont reçu la liste contenant les titres de la correspondance, le cas échéant, et sont avisés que la correspondance reçue est disponible pour consultation au bureau administratif.

---

**23. PÉRIODE DE QUESTIONS**

Les élus ont répondu aux questions posées par les citoyens et citoyennes.

---



**PROCÈS-VERBAL DE LA SÉANCE ORDINAIRE DU  
CONSEIL MUNICIPAL DE NATASHQUAN TENUE LE 02 MAI  
2023 À 19h00, AU BUREAU D'ACCUEIL DE DESTINATION  
NATASHQUAN (COPACTE)**

---

**24. RÉSOLUTION N° 2023-073  
CLÔTURE DE LA SÉANCE**

Il est proposé par la conseillère Lyne Hounsell, appuyé par le conseiller François McKinnon et résolu à l'unanimité;

**QUE** la séance soit levée à 20h04.

---

Henri Wapistan  
Maire

---

Denis Landry  
Directeur général